

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 27/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 19/08/2022

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CREATION D'UN SALON PRIVATIF A LA JETEE « A »
DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Exercice 2022.

1. Objet de l'appel d'offres

Dans la perspective de garantir une bonne exécution de la création d'un salon privatif à la jetée A de l'Aéroport International de Douala, suivant les normes et les règles de l'art en la matière, et dans les conditions de sureté et de sécurité exigée, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- La production d'un Plan d'actions de la Maitrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;
- La vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution n'est pas une simple reproduction par calquage ;
- L'ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;
- La participation à la réception des travaux après leur achèvement ;

NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence et le devis quantitatif et estimatif.

3. Consistance des travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre

Les travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre portent sur :

- i. L'installation de chantier, amené et repli du matériel ;
- ii. La production du dossier d'exécution assorti des plans d'exécution ;
- iii. Les travaux de désencombrement, la dépose et le décapage des matériels, des matériaux et des équipements existants (les revêtements sol, murs et faux-plafonds, appareillages électriques, plomberie sanitaire, climatisation, les portes, etc...) ;
- iv. La fourniture et la pose des revêtements des sols et des murs ;
- v. La fourniture et la pose des équipements de menuiserie bois et aluminium ;
- vi. La fourniture et la pose des câblages électriques ;
- vii. L'aménagement et l'équipement de la cuisine ;
- viii. La fourniture et la pose des équipements sanitaires et plomberie ;
- ix. La fourniture et la pose des extracteurs d'air dans les toilettes ;
- x. La fourniture et la pose du faux-plafond ;
- xi. La fourniture et la pose des équipements de climatisation ;
- xii. La révision de l'étanchéité de la toiture-terrasse du salon ;
- xiii. Le raccordement et les essais de fonctionnement des équipements installés ;

xiv. La production du dossier de récolement ;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions aux Bureaux d'Études Techniques ayant leurs sièges sociaux au Cameroun spécialisés dans le suivi et le contrôle qualité des travaux de construction des bâtiments.

5. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations au vu du coût des travaux est d'environ **vingt millions (20 000 000) F CFA TTC.**

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 23800402.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

10. Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **12/09/2022** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **20/09/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 27/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 19/08/2022

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CRÉATION D'UN SALON PRIVATIF À LA JETÉE
« A » DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.** La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°10.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **20/09/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

15. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05)** dont quatre (04) mois pour la durée des travaux et un mois (01) mois pour l'élaboration du rapport final.

16. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

16.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 24) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 26) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour la notation des critères essentiels ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

16.2. Critères essentiels

- | | |
|---|-----------------|
| 1. Références en prestations similaires : | 10 pts ; |
| 2. Personnel technique d'encadrement : | 35 pts ; |
| 3. Note méthodologique : | 35pts ; |
| 4. Moyens matériels et logistiques : | 15 pts ; |
| 5. Capacité financière : | 01 pt ; |
| 6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : | 02 pts |
| 7. Présentation de l'offre : | 02 pts. |

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

17. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

19. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

20. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et Projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. 222 23 36 02, poste 384.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82**;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

Yaoundé, le 16 Août 2022

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Thomas OWONA ASSOUMOU**

Ampliations

- *MINMAP (pour information)*
- *ARMP (pour information)*
- *Conseil d'Administration (pour information) ;*
- *Présidente CIPM (pour information) ;*
- *DP (pour information) ;*
- *DX.DLA (pour affichage) ;*
- *Département de la Gestion Administrative des marchés (pour archivage) ;*
- *Service du Courrier (pour affichage) ;*
- *Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).*